

OPÉRATION DE DÉRATISATION

Une campagne de dératisation est prévue du lundi 16 octobre au vendredi 10 novembre 2023 inclus.

Conformément à la réglementation en vigueur, la Ville de Montluçon procède régulièrement à des opérations de dératisation le long des berges du Cher et des ruisseaux, en centre-ville, dans la cité médiévale, les secteurs d'habitat collectif et dans les tronçons appartenant au domaine communal.

Le raticide est déposé sous forme de plaquettes de couleur bleue, fixées dans les bouches d'égout ou placées dans des boîtes d'appâtage dans les endroits stratégiques.

En cas d'ingestion, il est précisé que l'antidote est la vitamine K1.

Toutefois, et conformément au Code rural et à l'article 99.6 du Règlement sanitaire départemental, il est rappelé aux possesseurs d'animaux domestiques qu'ils ne doivent pas les laisser divaguer. Les incidents ou accidents qui pourraient survenir ressortiraient de ce fait de leur responsabilité.

Renseignements auprès du mission sécurité tranquillité publique proximité au 04 70 02 55 35

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr